

SORTIR PLUS

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul ? Sortir Plus vous propose de renouer avec les sorties, à pied ou en voiture, en étant accompagné d'une personne de confiance.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

- Lors de votre 1^{er} appel, le téléconseiller crée et active votre compte. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une enveloppe budgétaire pour l'année.
- Contactez-le chaque fois que vous souhaitez organiser une sortie (courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visites à la famille, promenade...).
- Le téléconseiller se charge de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les détails financiers.
- Celui-ci vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas, il peut rester avec vous ou revenir vous chercher.

Combien ça coûte ?

- La prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite complémentaire. Vous n'avez rien à régler, ni à avancer.
- Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir.

DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI

Avec l'avancée en âge, il peut devenir souhaitable (ou nécessaire) de repenser son logement.

Le Diagnostic Bien chez moi vous permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements à faire pour le rendre plus sûr et confortable.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

- et fixez ensemble un rendez-vous avec un ergothérapeute agréé.
- Celui-ci se rend à votre domicile et en établit un diagnostic complet en identifiant ses éventuels facteurs de risque.
- À partir de ce bilan, il vous propose des solutions pratiques prenant en compte votre situation et vos habitudes de vie.

Combien ça coûte ?

Le diagnostic Bien chez moi est intégralement pris en charge par votre caisse Agirc-Arrco : vous n'avez rien à avancer, ni à régler.

Découvrez et testez les solutions pour aménager votre logement grâce à l'Espace idées Bien chez moi, un appartement témoin accessible gratuitement et sans rendez-vous.

Informations et visite virtuelle sur le site internet : www.agirc-arcco.fr/mes-services-particuliers/retraites/vivre-dans-un-lieu-de-vie-adapte

AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ? L'Aide à domicile momentanée vous permet de bénéficier de 10h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

- Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (courses, préparation des repas, ménage, aide à la toilette...).
- La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h.

Combien ça coûte ?

Cette prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Quelles conditions ?

- Être retraité Agirc-Arrco,
- Ne pas déjà bénéficier d'une aide à domicile régulière de type APA ou PAP tout au long de l'année.